
États financiers de la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

31 mai 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	1
État de la situation financière.....	2
État des résultats et de la variation des soldes des fonds	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires.....	5-11
Tableaux	
Tableau A – Tableau de l'évolution du fonds de dotation	12
Tableau B – Tableau de l'évolution du fonds affecté	13

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2018 et les états des résultats et de la variation des soldes des fonds, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mai 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 10 octobre 2018

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

État de la situation financière

Au 31 mai 2018

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Actif			
Trésorerie		1 341 689	544 267
Placements	2	1 429 310	1 616 842
Débiteurs		133 274	82 631
Remboursements de la taxe sur les produits et services et de la taxe de vente harmonisée à recevoir		9 796	1 527
Charges payées d'avance		9 247	—
		2 923 316	2 245 267
Placements à long terme	2	1 507 946	1 539 792
		4 431 262	3 785 059
Passif			
Montant à payer au Collège des médecins de famille du Canada (« CMFC »)		435 991	160 999
Prix et bourses à payer et créditeurs		240 622	227 855
Charges à payer		44 874	10 660
		721 487	399 514
Solde des fonds			
Fonds d'administration générale		689 924	547 574
Fonds de dotation		1 939 403	1 894 354
Fonds affecté		1 080 448	943 617
		3 709 775	3 385 545
		4 431 262	3 785 059

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration

_____ administrateur

_____ administrateur

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale
État des résultats et de la variation des soldes des fonds
Exercice clos le 31 mai 2018

Notes	2018				2017			
	Fonds d'administration générale	Fonds de dotation	Fonds affecté	Total	Fonds d'administration générale	Fonds de dotation	Fonds affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Intérêts	13 299	43 183	—	56 482	12 066	36 084	—	48 150
Apport des membres	48 351	48 053	251 132	347 536	56 446	10 922	44 972	112 340
En marche avec nos médecins	—	—	12 110	12 110	—	—	16 143	16 143
Encan silencieux et tirages au sort	3 169	—	5 000	8 169	14 820	—	—	14 820
Dons des employés et des particuliers	16 859	—	14 676	31 535	14 827	35	19 322	34 184
Apports de sociétés et de fondations	25	—	1 084 483	1 084 508	725	—	910 084	910 809
Dons en nature	6 094	—	—	6 094	8 984	—	—	8 984
Transfert du CMFC	138 013	—	—	138 013	—	—	—	—
(Perte) profit non réalisé(e) sur les placements	(10 106)	—	—	(10 106)	45 700	—	—	45 700
	215 704	91 236	1 367 401	1 674 341	153 568	47 041	990 521	1 191 130
Charges								
Prix, bourses et programmes	12 187	50 093	1 068 178	1 130 458	5 161	44 612	1 013 385	1 063 158
Dons en nature	6 094	—	—	6 094	8 984	—	—	8 984
Collectes de fonds	3 815	—	167 892	171 707	8 696	—	—	8 696
Fonctionnement	35 656	—	—	35 656	30 380	—	—	30 380
Charges liées au comité	6 196	—	—	6 196	15 737	—	—	15 737
	63 948	50 093	1 236 070	1 350 111	68 958	44 612	1 013 385	1 126 955
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	151 756	41 143	131 331	324 230	84 610	2 429	(22 864)	64 175
Solde des fonds au début de l'exercice	547 574	1 894 354	943 617	3 385 545	315 405	1 821 387	1 184 578	3 321 370
Transferts interfonds	(9 406)	3 906	5 500	—	147 559	70 538	(218 097)	—
Solde des fonds à la fin de l'exercice	689 924	1 939 403	1 080 448	3 709 775	547 574	1 894 354	943 617	3 385 545

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mai 2018

	2018	2017
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	324 230	64 175
Éléments sans effet sur la trésorerie		
(Perte) profit non réalisé(e) sur les placements	(10 106)	45 700
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(50 643)	8 268
Remboursements de la taxe sur les produits et services et de la taxe de vente harmonisée à recevoir	(8 269)	(1 527)
Charges payées d'avance	(9 247)	—
Montant à payer au Collège des médecins de famille du Canada	274 992	(99 594)
Prix et bourses à payer et créditeurs	12 767	(71 150)
Prix et bourses à payer – Section de la Colombie-Britannique	—	(10 500)
Charges à payer	34 214	10 660
	567 938	(53 968)
Activités de placement		
Ventes nettes de placements	229 484	21 299
Augmentation (diminution) de l'encaisse	797 422	(32 669)
Encaisse au début de l'exercice	544 267	576 936
Encaisse à la fin de l'exercice	1 341 689	544 267

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation pour l'avancement de la médecine familiale (la « Fondation » ou la « FAMF ») a été créée en 1994 et a obtenu des lettres patentes aux termes de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Elle est régie par la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* depuis le 1^{er} juin 2014. La Fondation a pour mandat de rechercher activement des sources de financement en vue de promouvoir, à un niveau élevé, la science, l'art et la pratique de la médecine familiale. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt, sous réserve du respect de certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La FAMF a changé sa dénomination sociale, qui était auparavant la Fondation pour la recherche et l'éducation du Collège des médecins de famille du Canada (la « FRÉ »), avec prise d'effet le 30 novembre 2016.

La Fondation poursuit les objectifs suivants :

- a) Mettre en œuvre des programmes pédagogiques;
- b) Soutenir la recherche en soins primaires;
- c) Constituer des fonds pour l'octroi de bourses d'études, de bourses de recherche, de bourses d'entretien et d'autres prix et aider financièrement les étudiants en médecine de premier cycle et d'études supérieures ainsi que les médecins de famille praticiens;
- d) Promouvoir la santé communautaire en informant le public.

1. Principales conventions comptables

a) Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Constatation des produits

La Fondation comptabilise les apports affectés et les dotations selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à titre de montant à recevoir si le montant devant être reçu peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'un engagement écrit est reçu du bienfaiteur et lorsque la réception est raisonnablement assurée.

Une partie du revenu de placement du fonds de dotation peut servir aux activités de fonctionnement.

c) Instruments financiers

Les actifs financiers de la Fondation sont composés d'encaisse, de placements, de débiteurs, de remboursements des taxes de vente à recevoir et de charges payées d'avance. Les passifs financiers sont composés de montants à payer au Collège des médecins de famille du Canada, de créditeurs, de prix et bourses à payer et de charges à payer.

Les actifs et les passifs financiers sont d'abord comptabilisés à leur juste valeur lorsque la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût amorti, sauf les placements cotés sur les marchés actifs. Ceux-ci sont comptabilisés à la juste valeur. Tout changement subséquent à la juste valeur est constaté dans l'état des résultats et de la variation des soldes des fonds.

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

Les justes valeurs des placements sont déterminées comme suit : les titres à revenu fixe sont évalués aux cours du marché en fin d'exercice lorsqu'ils sont disponibles. Si les cours du marché ne sont pas disponibles, les justes valeurs estimatives sont calculées en fonction de titres comparables. Les coûts de transaction sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

d) Fonds de dotation

En vertu des modalités dont sont assortis certains dons, la Fondation est tenue de conserver le montant en capital du don pendant une période de dix ans.

e) Fonds affecté

Conformément à la demande du donateur de ces fonds, les dons doivent être utilisés pour un prix, une bourse ou une initiative en particulier.

f) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les postes qui requièrent une certaine mesure d'estimations et d'hypothèses comprennent les placements et les charges à payer.

2. Placements

Les placements à court terme sont constitués de titres à revenu fixe venant à échéance entre décembre 2018 et avril 2019. Les placements à long terme sont constitués de titres à revenu fixe venant à échéance entre juin 2019 et décembre 2026 et dont le rendement annuel est de 3,2 % (rendement annuel de 3,63 % au 31 mai 2017).

La Fondation détient des titres qui sont exposés au risque de marché, au risque de taux d'intérêt et au risque de flux de trésorerie. Ces risques influenceront aussi les volumes futurs des rentrées de fonds, y compris les gains et pertes et le revenu d'intérêts. La Fondation réduit ces risques en suivant l'énoncé des objectifs de placement et directives pour l'investissement socialement responsable (*Statement of Investment Objectives and Guidelines for Socially Responsible Investing*).

3. Apports des membres et dons des employés et des particuliers

Les apports reçus des membres, des employés et des particuliers pour les divers fonds s'établissent comme suit :

a) Fonds de dotation

	2018	2017
	\$	\$
Subvention de recherche sur les disparités en santé	44 500	10 000
Subvention de Hollister King pour la pratique familiale rurale	2 081	922
Prix Ian McWhinney pour l'éducation en médecine familiale	1 472	—
Prix Calvin Gutkin de l'ambassadeur de la médecine familiale	—	35
	48 053	10 957

b) Fonds d'administration générale

	2018	2017
	\$	\$
Apports au Fonds d'administration générale	65 210	71 273

c) Fonds affecté

	2018	2017
	\$	\$
Apports au Fonds affecté	265 808	64 294

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

Notes complémentaires

31 mai 2018

4. Apports de sociétés et de fondations

Les apports reçus de sociétés et de fondations s'établissent comme suit :

	2018				2017
	Fonds d'administration générale	Fonds de dotation	Fonds affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Donateur (Prix/bourses d'études/subventions et programmes)					
Fondation Docteur Sadok Besrour (Centre Besrour et Programme et prix en santé mondiale)	—	—	360 000	360 000	216 500
Banque Scotia (Bourse d'études pour les étudiants en médecine)	—	—	180 000	180 000	180 000
Santé Canada (Programme Cote air santé)	—	—	175 983	175 983	82 910
Banque Scotia (Programme Prévention en main)	—	—	100 000	100 000	100 000
Banque Scotia (Gala de remise de prix et Médecin de famille canadien de l'année)	—	—	75 000	75 000	75 000
Banque Scotia (Groupes d'intérêts en médecine familiale)	—	—	50 000	50 000	50 000
Banque Scotia (Prix de leadership pour les étudiants en médecine et les résidents en médecine familiale)	—	—	36 000	36 000	36 000
Commission de la santé mentale du Canada	—	—	26 000	26 000	—
Associated Medical Services (subventions pour le Centre de médecine de famille)	—	—	20 000	20 000	10 000
Royal College Canada International (Centre Besrour)	—	—	20 000	20 000	—
TD Meloche Monnex (Prix de développement en début de carrière)	—	—	10 000	10 000	10 000
Fondation Michaëlle Jean Foundation (Prix Le Pouvoir des arts)	—	—	10 000	10 000	10 000
Collège des médecins de famille du Canada (Prix Donald I. Rice)	—	—	10 000	10 000	10 000
Collège des médecins de famille du Canada (Centre de médecine de famille)	—	—	5 000	5 000	5 000
Collège des médecins de famille du Canada (Prix Le Pouvoir des arts)	—	—	5 000	5 000	5 000
Médecin de famille canadien (meilleur article de recherche originale publié dans le MFC)	—	—	1 500	1 500	1 500
Collège des médecins de famille du Canada	25	—	—	25	—
Agence de la santé publique du Canada (Programme Prévention en main)	—	—	—	—	77 544
Salus Global Incorp (soins prénataux et postnataux)	—	—	—	—	25 000
North American Primary Care Research Group (promotion de la médecine familiale)	—	—	—	—	10 130
Patrimoine canadien (Interprétation simultanée)	—	—	—	—	5 000
Dre Asunta Luyela C P Inc (Programme Prévention en main)	—	—	—	—	500
R.I. Algje Medicine Professional Corporation	—	—	—	—	400
Fraser R. Brenneis Professional Corporation	—	—	—	—	275
CMFC – À la mémoire de Michele GasconSeaton	—	—	—	—	50
	25	—	1 084 483	1 084 508	910 809

CMFC : Collège des médecins de famille du Canada

MFC : Le Médecin de famille canadien

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

Notes complémentaires

31 mai 2018

5. Prix, bourses et programmes

Les montants versés relativement aux prix, aux bourses et aux programmes s'établissent comme suit :

	2018				2017
	Fonds d'administration générale	Fonds de dotation	Fonds affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Programme Cote air santé (Santé Canada)	—	—	249 999	249 999	8 894
Prix et programmes en santé mondiale (Fondation Docteur Sadok Besrouer et FAMF)	—	—	237 148	237 148	256 535
Prix de leadership pour les étudiants en médecine et les résidents en médecine familiale (BS et FAMF)	—	—	222 500	222 500	208 422
Prévention en main (BS et Agence de la santé publique du Canada)	—	—	100 000	100 000	232 075
Gala de remise de prix (BS et FAMF)	—	—	60 000	60 000	60 000
Groupes d'intérêts en médecine familiale (BS et FAMF)	—	—	50 000	50 000	50 000
Subventions de recherche et bourses d'études Janus (AMS, BS et FAMF)	—	35 468	11 000	46 468	104 611
Programme au titre des soins prénataux et postnataux (Salus Global Incorporation)	—	—	25 000	25 000	—
Subventions pour le Centre de médecine de famille (AMS et CMFC)	—	—	24 500	24 500	20 000
Prix Le Pouvoir des arts et voyage (Fondation Michaëlle Jean, CMFC et FAMF)	—	—	20 000	20 000	20 000
Titres honorifiques, subventions, prix et bourses généraux (FAMF)	18 000	—	—	18 000	19 484
Médecin de famille canadien de l'année – Prix Reg L. Perkin (BS et FAMF)	—	—	15 000	15 000	15 000
Bourse d'études pour les étudiants autochtones en médecine (BS et FAMF)	—	—	12 000	12 000	11 000
Éducation des patients (BS et FAMF)	—	—	10 500	10 500	39 306
Subventions Daniel Glazier (amis et famille de Daniel Glazier et FAMF)	—	—	10 000	10 000	5 000
Améliorer le modèle collaboratif des soins en santé mentale (Commission de la santé mentale du Canada)	—	—	8 917	8 917	—
Prix de développement en début de carrière (TD Meloche Monnex et FAMF)	—	—	5 500	5 500	5 500
Prix Calvin Gutkin de l'ambassadeur de la médecine familiale (amis et famille de Calvin Gutkin et FAMF)	—	5 000	—	5 000	5 000
Bourses d'études Hollister King pour la pratique de la médecine familiale rurale (Fonds Hollister King et FAMF)	—	5 000	—	5 000	3 594
C. Robert Kemp en soins palliatifs (amis et famille de Robert Kemp et FAMF)	—	—	5 000	5 000	5 000
Marco Terwiel – Prix de l'innovation pour la pratique de la médecine familiale rurale	—	5 000	—	5 000	5 000
Prix Bruce Halliday (amis et famille de Bruce Halliday et FAMF)	—	—	4 000	4 000	8 000
Prix et subventions de recherche sur les disparités en santé (donateur anonyme)	—	3 500	—	3 500	—
Équipe Williams (amis et famille de Dave Williams et FAMF)	—	—	2 500	2 500	2 500
Prix Ian McWhinney pour l'éducation en médecine familiale (Fonds Ian McWhinney et FAMF)	—	1 500	—	1 500	1 500
Prix Jean-Pierre Despins (Fonds Jean-Pierre Despins et FAMF)	—	—	1 500	1 500	1 500
Solde reporté sur l'exercice suivant	18 000	55 468	1 075 064	1 148 532	1 087 921

5. Prix, bourses et programmes (suite)

	2018				2017
	Fonds d'administration générale	Fonds de dotation	Fonds affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde reporté de l'exercice précédent	18 000	55 468	1 075 064	1 148 532	1 087 921
Prix Jim Ruderman (amis et famille de James Ruderman)	—	—	1 000	1 000	1 000
Bourses d'études pour les étudiants en médecine (BS et FAMF)	—	—	—	—	14 578
Prix Donald I. Rice (Fonds D. I. Rice, CMFC, FAMF)	—	—	—	—	20 000
Interprétation simultanée (Patrimoine canadien)	—	—	—	—	5 000
Mobilisation pour la recherche (North American Primary Care Research Group)	—	—	—	—	8 000
Bourse pour les résidents en médecine familiale du Collège des médecins de famille de la Colombie-Britannique (Famille Gurjar et FAMF)	—	—	—	—	3 000
Conférence en médecine familiale Banque Scotia (BS et FAMF)	—	—	—	—	(7 000)
Radiation (reprise) au titre des prix et bourses	(5 813)	(5 375)	(7 886)	(19 074)	(69 341)
	12 187	50 093	1 068 178	1 130 458	1 063 158

AMS : Associated Medical Services Inc.

BS : Banque Scotia

6. Opérations entre apparentés

Le Collège des médecins de famille du Canada (le « Collège ») répond aux exigences financières relatives aux salaires et à certains frais de fonctionnement de la Fondation. Le Collège a un conseil d'administration séparé et distinct qui fait ses demandes à la Fondation en ce qui a trait aux collectes de fonds pour satisfaire aux priorités du Collège; la Fondation établit la faisabilité de ces demandes avant d'accorder son approbation. Le Collège a un intérêt économique dans la Fondation, puisque cette dernière collecte et sollicite des fonds pour divers projets qu'elle met en œuvre conjointement avec le Collège.

Fondé en 1954, le Collège a été constitué en 1960 par une loi spéciale du Parlement et, en 1968, il a obtenu des lettres patentes aux termes de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le Collège a été créé afin de maintenir et d'accroître, par l'enseignement, la recherche et la publication de revues, la compétence professionnelle des membres de la profession médicale exerçant la médecine familiale au Canada. Le Collège est un organisme sans but lucratif et, par conséquent, il est exonéré d'impôt, sous réserve du respect de certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2018, la Fondation a reçu du Collège un montant de 21 500 \$ (2017 – 21 500 \$) au titre des coûts du programme de prix et bourses. De plus, le Collège a inscrit des dépenses de fonctionnement et d'administration de 362 738 \$ (2017 – 251 039 \$) au nom de la Fondation. Les opérations entre apparentés sont inscrites au montant d'échange.

7. Crédoiteurs et charges à payer

Il n'y avait aucune somme à remettre à l'État au 31 mai 2018 et au 31 mai 2017.

8. Garanties

La Fondation a convenu d'indemniser tous ses administrateurs et/ou dirigeants relativement à divers éléments y compris, sans s'y limiter, tous les coûts engagés relativement à des poursuites ou à des procédures judiciaires en raison d'une association avec la Fondation, sous réserve de certaines restrictions. Le Collège a souscrit une assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants pour réduire le coût de toute poursuite ou procédure judiciaire future potentielle. Le montant maximal de tout paiement futur potentiel ne peut être raisonnablement déterminé.

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

Tableau A – Tableau de l'évolution du fonds de dotation

Exercice clos le 31 mai 2018

	2018						2017
	Solde d'ouverture	Montants reçus	Intérêts	Prix et bourses	Radiation au titre des prix et bourses	Transferts	Solde de clôture
	\$	\$	\$	\$			\$
Associated Medical Services – Subventions de recherche Janus	961 979	—	21 637	(26 056)	—	—	961 979
Section de la Colombie-Britannique – Bourse pour les résidents en médecine familiale	79 233	—	1 782	—	—	—	79 233
Prix Calvin Gutkin de l'ambassadeur de la médecine familiale	164 799	—	3 622	(5 000)	5 000	—	164 799
Subvention Hollister King pour la pratique familiale rurale	167 125	2 081	3 690	(5 000)	—	—	167 125
Prix Ian McWhinney pour l'éducation en médecine familiale	55 794	1 472	1 242	(1 500)	—	—	55 794
Prix Marco Terwiel de la médecine familiale dans les régions nordiques, rurales et éloignées	101 093	—	2 246	(5 000)	—	3 906	101 093
Subvention de recherche sur les disparités en santé	44 133	44 500	1 762	(3 500)	375	—	44 133
Banque Scotia – Subventions de recherche Janus	320 198	—	7 202	(9 412)	—	—	320 198
	1 894 354	48 053	43 183	(55 468)	5 375	3 906	1 894 354

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation pour l'avancement de la médecine familiale

Tableau B – Tableau de l'évolution du fonds affecté

Exercice clos le 31 mai 2018

	2018							2017
	Solde d'ouverture	Montants reçus	Prix et bourses	Radiation au titre des prix et bourses	Transferts aux programmes du CMFC	Décaissements	Transferts	Solde de clôture
	\$	\$	\$				\$	\$
Prix AMS – Centre de médecine de famille	19 951	30 816	(12 000)	—	(8 000)	—	—	30 767
Dons reçus au titre des soins prénataux et postnataux	25 000	—	—	—	(25 000)	—	—	—
Dre Ursula Asche – Développement professionnel continu en prestations de soins de fin de vie en régions rurales et éloignées de la C.-B.	—	200 000	—	—	—	—	—	200 000
Prix Bruce Halliday pour les soins aux personnes handicapées	9 377	700	(4 000)	—	—	—	—	6 077
Subvention C. Robert Kemp en soins palliatifs	4 825	6 150	(5 000)	—	—	—	—	5 975
Médecin de famille canadien de l'année – Prix, bourses et programme	75 000	75 000	(15 000)	—	(60 000)	—	—	75 000
Subventions Daniel Glazier en santé mentale chez les adolescents	34 564	11 071	(10 000)	—	—	—	—	35 635
Prix Donald I. Rice – apport exceptionnel à la médecine familiale	30 854	10 300	—	—	—	—	—	41 154
Début de carrière – Prix de développement en début de carrière	16 391	10 000	(5 500)	—	—	—	—	20 891
Éducation et recherche – Subventions de recherche Janus	—	15 480	(15 480)	—	—	—	—	—
Éducation en médecine familiale	—	4 904	—	—	—	—	—	4 904
Groupes d'intérêts en médecine familiale – Programme GIMF	50 000	50 000	—	—	(50 000)	—	—	50 000
Recherche en médecine familiale	—	502	—	—	—	—	—	502
Bourse d'études pour les étudiants autochtones en médecine	28 607	—	(2 000)	97	—	—	—	26 704
Promotion de la médecine familiale	582	—	—	—	—	—	—	582
Fondation Michaëlle Jean Foundation (Prix Le Pouvoir des arts)	5 000	15 000	(20 000)	—	—	—	—	—
Santé Canada (Programme Cote air santé)	74 016	175 983	—	—	(249 999)	—	—	—
Santé Canada – Prévention en main	650	100 140	—	—	(100 000)	—	—	790
Prix Jean-Pierre Despins – Promotion de la médecine familiale	39 016	659	(1 500)	900	—	—	—	39 075
Prix Jim Ruderman – leadership en médecine familiale universitaire	32 928	1 000	(1 000)	—	—	—	—	32 928
Étudiants en médecine – Bourses d'études aux étudiants en médecine	372 220	232 999	(232 500)	6 696	—	—	5 500	384 915
Commission de la santé mentale du Canada – Améliorer le modèle collaboratif des soins en santé mentale	—	26 000	—	—	(8 917)	—	—	17 083
North American Primary Care Research Group (mobilisation pour la recherche en médecine familiale)	27 798	—	—	—	—	—	—	27 798
Section de la Nouvelle-Écosse – Prix et bourses généraux	1 652	—	—	—	—	—	—	1 652
Section de l'Ontario – Prix et bourses généraux	77	—	—	—	—	—	—	77
Éducation des patients – Programme d'éducation des patients	56 885	—	(10 500)	—	—	—	—	46 385
Subvention de la Fondation Sadok Besroun pour des projets de santé mondiale	19 157	—	(6 500)	174	—	—	—	12 831
Fondation Sadok Besroun – Centre de santé mondiale	13 383	400 699	—	—	(230 648)	(167 895)	—	15 539
Subvention pour l'innovation en médecine familiale de l'équipe Williams	5 684	—	(2 500)	—	—	—	—	3 184
	943 617	1 367 403	(343 480)	7 867	(732 564)	(167 895)	5 500	1 080 448
								943 617

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.